



le rythme de vos affaires!

Printemps 2005

Mot du Président

Ô Canada !



Le *New York Times* et le *Spin Magazine* affirment que Montréal est « la prochaine grande scène » musicale. Et avec le festival Montréal Pop, le compte y est : Montréal est l'une des scènes musicales les plus animées au pays.

Grâce à des vedettes internationales comme Lynda Lemay, Lara Fabian et Corneille, et des étoiles montantes comme Projet Orange, The Dears, Patricia O'Callaghan et bien d'autres, notre musique fait le tour du monde. Ce succès est dû au brio de notre scène musicale multiculturelle, au soutien du public et à notre bonne connaissance des États-Unis – le plus grand marché musical au monde. Et ce qui importe encore davantage est notre culture musicale qui encourage la créativité et l'innovation.

Le succès de nos membres réside aussi dans les accords de réciprocité entre les organisations de droits d'exécution du monde entier.

La musique canadienne est plus populaire que jamais, et pas seulement ici. Au nom de tous les membres de la SOCAN, merci de les aider à prendre leur essor.

Earl Rosen

Ah ! que de souvenirs...

par Alexandra Lopez-Pacheco

« Lors d'un mariage, la musique est indispensable. Nous avons accueilli très peu de mariages sans musique et, après huit heures du soir, la fête était terminée, » affirme Krista Zillt, directrice des services de conférence de l'hôtel Manteo Resort Waterfront Hotel & Villas à Kelowna, C.-B. Le vice-président régional des hôtels Delta du Canada atlantique, Stuart Joliffe, renchérit : « La musique fait partie intégrante de la cérémonie d'un mariage, de la réception, de l'après souper. Qu'il y ait un orchestre ou un DJ, elle rehausse tout l'événement. »

Lorsqu'on considère la contribution apportée par la musique à l'ambiance et à la célébration d'un des événements les plus importants de la vie, le coût des droits de licence de la SOCAN — qui vont de 20 \$ à 174 \$, selon le nombre de personnes et selon qu'il y ait de la danse ou non — semble plutôt symbolique. Il en vaut surtout le prix.

« Je pense que tous ceux qui contribuent au succès d'un événement méritent d'avoir leur part. Les frais de la SOCAN sont justifiés car les artistes ont travaillé pour créer cette musique et ont le droit, en toute justice, d'être rémunérés. La musique fait intégralement partie de la vie. Je ne pourrais pas imaginer une fête sans elle. Merci à tous ceux et celles qui partagent leur talent avec nous, » dit Jim

Jackson, directeur du service de traiteur, au Crowne Plaza Chateau Lacombe à Edmonton. « La plupart de nos hôtes sont au courant de ce tarif. Les feuilles d'information que nous fournit la SOCAN nous aident à expliquer ces frais à nos invités. Je n'ai aucun souvenir de quiconque qui s'y soit opposé, » affirme-t-il.

Et la plupart des couples qui prévoient célébrer leurs noces abondent dans le même sens. Tinalynn Reed, gagnante d'un tirage du tarif 8 de la SOCAN (payé par l'organisation), lors du Salon canadien de la mariée au Metro Toronto Convention Centre, avait été informée de la nécessité d'obtenir une licence en préparation de son mariage.

La nouvelle façon de se procurer facilement une licence pour la musique d'un mariage est de le faire par le biais du service en ligne de la SOCAN. « Nous n'avons pas encore utilisé ce service, mais je vais en faire l'essai, » ajoute M. Jackson.

Mme Zillt est tout à fait d'accord. « Ça devrait nous épargner un tas de paperasse et aller beaucoup plus vite, » dit-elle. Alors, comme dit la chanson, « En avant la musique... » et n'hésitez pas à contacter votre représentant local des licences de la SOCAN pour plus d'information.

Nancy Dumais explique :



« Si la SOCAN n'était pas là, je ne pourrais tout simplement pas survivre. Moi, j'ai la chance que mes chansons tournent à la radio, je fais aussi des spectacles, des festivals, et toutes ces redevances-là, c'est mon salaire.

« Dans mon cas, la vente de disques, je ne vis pas avec ça. Si tu ne vends pas 50 000 albums, tu ne touches pas un cent, parce que la compagnie de disques doit d'abord rentrer dans son argent. Et avec le téléchargement, les ventes sont encore plus difficiles qu'avant. C'est pour ça que c'est tellement important pour les auteurs-compositeurs que les utilisateurs paient leurs licences.

« Parfois, les gens pensent que la musique, c'est gratuit. Ils ouvrent la radio, et ils peuvent l'entendre gratuitement. C'est comme un enfant qui ouvre le frigo chez ses parents, et qui pense que toute la bouffe dedans est gratuite. Évidemment, c'est faux.

« Pour avoir la tête à créer, il faut un minimum de revenus. Si un travailleur venait travailler tous les jours, est-ce qu'il continuerait s'il n'était payé que de temps en temps, quand son patron s'apercevait qu'il avait travaillé? Les auteurs-compositeurs ont aussi besoin de leur salaire, ce n'est que justice. »

La Commission du droit d'auteur du Canada



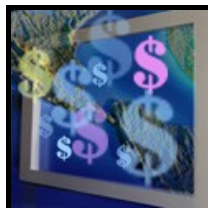
La Commission du droit d'auteur est un organisme économique quasi judiciaire ayant, parmi ses autres devoirs, l'autorité de fixer les tarifs – ainsi que leurs termes et conditions – pour l'utilisation d'œuvres protégées par un droit d'auteur et administrées par des organisations comme la SOCAN.

La Commission siège à Ottawa et rend compte au Parlement par le biais du ministre de l'Industrie. Au moment de la rédaction de cet article, la Commission comptait cinq membres, le président William J. Vancise, Stephen J. Callary, vice-président et chef de la direction, ainsi que Francine Bertrand-Venne, Sylvie Charron et Brigitte Doucet.

La relation unissant la SOCAN et la Commission date de 1936. Chaque année, la SOCAN propose de nouveaux tarifs ou des modifications de tarifs à la Commission (pour l'exécution de musique

à la radio, à la télévision, en concert, dans les restaurants, au cinéma, dans les hôtels et bars, etc.). La Commission tient alors des audiences au cours desquelles la SOCAN et les groupes d'utilisateurs de musique concernés présentent leurs arguments. Chaque partie peut faire appel à des témoins et présenter des preuves à l'appui de ses arguments. Suite à des délibérations, qui peuvent parfois prendre plus d'un an, la Commission annonce ses décisions, les tarifs sont certifiés et publiés dans la *Gazette du Canada* de même que sur le site de la Commission. Chacune des parties peut faire appel d'une décision de la Commission devant la Cour fédérale d'appel.

Pour en savoir plus, visitez le www.cb-cda.gc.ca



Site de la SOCAN : commerce électronique simple et facile

« Notre école, cliente de la SOCAN l'an dernier, a toujours aimé faire affaire avec cette organisation. Nous apprécions tout particulièrement la commodité du paiement en ligne, » dit Frank Van Praet, école secondaire Alexander Mackenzie.

Établir la connexion La SOCAN et ses clients

La SOCAN est sortie des sentiers battus récemment pour remercier deux clients qui ont eu un impact positif et significatif sur



l'organisation. Laurence Godfrey, chef de service des ventes régionales aux Licences, a remis la Plaque de reconnaissance du client à Klaus Laahr, directeur général du Winnipeg Convention Centre (photo du haut). Une présentation semblable a été faite à Dan Lussier, directeur des finances de Canad Inns Corporation (photo du bas).

Aussi, nous vous invitons à visiter l'un des stands de la SOCAN dans l'un des emplacements suivants et à rencontrer nos représentants :



Centrex

1^{er} et 2 mai 2005

Winnipeg Convention Centre, Winnipeg, Man.

ORFA Expo

4 mai 2005

Université de Guelph, Ont.

Can-Fit-Pro

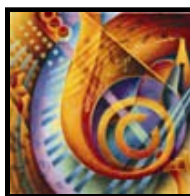
18 - 21 août 2005

Metro Toronto Convention Centre, Toronto, Ont.

Canada's Bridal Show

9 - 11 septembre 2005

Metro Toronto Convention Centre, Toronto, Ont.



Nous sommes là pour vous aider et pour répondre à vos questions.

Vous nous avez demandé

Une série de questions/réponses

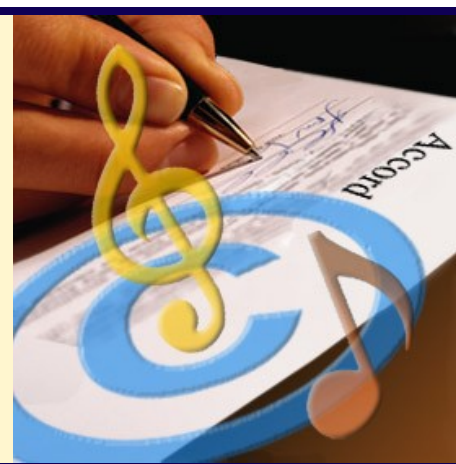
Lorsque le Supplément de la *Gazette du Canada* établit qu'un tarif couvre l'utilisation de musique pour une période donnée, par exemple de 1999 à 2004, les utilisateurs doivent-ils payer pour l'année 2005?

Selon l'article 678.2 de la *Loi sur le droit d'auteur*, la SOCAN peut percevoir des droits de licence selon le dernier tarif en vigueur jusqu'à l'approbation du nouveau tarif. Chaque année, au 31 mars, la SOCAN propose les tarifs de l'année à venir. Par exemple, le 31 mars 2005, la SOCAN proposera ses tarifs pour l'année 2006. Les tarifs proposés seront alors publiés dans la *Gazette du Canada* et les utilisateurs ou leurs associations disposeront de 60 jours à compter de la date de publication pour présenter leurs objections. La Commission du droit d'auteur décidera alors si des audiences publiques seront nécessaires ou si les opposants pourront soumettre leurs arguments par écrit. Après ces audiences, la Commission rendra sa décision et le tarif, approuvé ou modifié pour le nombre d'années visées, sera publié dans la *Gazette du Canada*. Certaines fois, la Commission du droit d'auteur approuve rétroactivement des tarifs pour un certain nombre d'années.

La Commission scolaire d'Ottawa Carleton et Van City Savings, nouveaux clients de la SOCAN !

La SOCAN a le plaisir d'annoncer que que de nouveaux accords de licence ont été conclus avec la Commission scolaire d'Ottawa Carleton (pour les exécutions musicales en public qui ne sont pas couvertes par l'exemption des institutions scolaires de la *Loi sur le droit d'auteur*) et avec Van City Savings and Credit Union. La Commission

scolaire a démontré une grande classe en devenant cliente de la SOCAN, donnant ainsi l'exemple à ses étudiants quant au respect des droits d'auteur, alors que Van City Savings, avec ses 49 agences des basses terres du Fraser en C.-B., a également démontré un vif intérêt en valorisant les droits d'auteur.



La saison des festivals arrive à grand pas

par Alexandra Lopez-Pacheco

Au Canada, la saison des festivals approche, et les rues s'animent au son de la musique, qu'il s'agisse de grands festivals de musique de renommée internationale dans les villes ou de petits festivals folkloriques à la campagne. Ces festivals jouent un rôle capital au sein de l'industrie musicale canadienne.

Ils fournissent l'occasion aux créateurs de musique de partager leur art avec le public, de se rencontrer, de prendre le pouls des tendances et de nouer de nouvelles alliances créatrices. Bien sûr, tandis que les festivals favorisent les prestations individuelles et l'industrie musicale, ils attirent également un grand nombre de personnes vers les communautés ou les villes, ce qui apporte des revenus aux entreprises régionales.

La SOCAN reconnaît l'importance de ces festivals, à la fois pour ses membres et pour l'industrie. C'est pourquoi elle soutient des organisations comme la CAPACOA, la COCA et l'OCFF. Bien que la SOCAN apporte un soutien aux festivals, leurs organisateurs sont néanmoins responsables de se procurer une licence d'exécution pour la musique utilisée lors de ces événements, qu'elle soit enregistrée ou en direct car, comme



Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur la SOCAN, visitez www.socan.ca.

n'importe qui, les créateurs de musique ont le droit d'être rémunérés – rappelons-le, la musique a ses droits !



SOCAN

Société canadienne des auteurs,
compositeurs et éditeurs de musique

Society of Composers, Authors and
Music Publishers of Canada

Aidez-nous à vous aider !

La façon la plus efficace et dynamique pour la SOCAN de communiquer avec ses clients est en utilisant le pouvoir de la technologie. Envoyez-nous votre adresse de courriel et vous aurez des nouvelles à jour de la SOCAN. Votre représentant local peut être rejoint en écrivant à clients@socan.ca.